

VIGILANCE : INCENDIES DANS LES BENNES DE COLLECTE



Un départ de feu a encore eu lieu dans une benne de collecte ces dernières semaines.

Une fois encore, c'est grâce au sang-froid du chauffeur et à sa réactivité qu'une catastrophe a été évitée. Tous les déchets ont été déversés dans un champ non loin de la commune concernée afin que les pompiers puissent intervenir et éteindre le départ de feu. Ce problème arrive bien trop souvent.

Nous rappelons que **les déchets toxiques et inflammables** (tels que les pots de peinture, les bouteilles de White Spirit, les bouteilles de gaz, etc) ainsi que **les appareils électroniques** (batterie, ordinateur, etc.) **sont interdits dans les bacs.**

Une attention particulière doit être portée sur cette problématique, c'est pourquoi **nous vous demandons de sensibiliser vos habitants** afin d'éviter un incident qui pourrait avoir des conséquences dramatiques.

SOMMAIRE

- FOCUS : recrutement d'une chargée de sensibilisation
- DOSSIER : les zones test biodéchets
- L'actualité en bref
- Les 8 commandements de collecte
- RAPPEL DIVERS

POUR SUIVRE TOUTE L'ACTUALITÉ DU SYNDICAT
ABONNEZ-VOUS !



PanneauPocket
Suivez l'actualité et les alertes de Covaltri77 avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur
app.panneaupocket.fr
Disponible gratuitement sur   



FOCUS : COVALTRI SE RENFORCE POUR MIEUX COMPRENDRE LES MAUVAIS COMPORTEMENTS

UN NOUVEAU PÔLE

Une chargée de sensibilisation vient de rejoindre notre équipe, afin de créer un nouveau pôle : **le pôle communication et prévention**, composé de trois agents : **Manon chargée de communication, Marie-Ange technicienne de prévention et Justine chargée de sensibilisation.**

Ces trois postes sont complémentaires dans leurs missions respectives : Manon dans la création des outils de communication nécessaires aux actions de sensibilisation et de prévention, Marie-Ange travaille sur la mise en place des actions du programme CAP DEV' (zéro déchet, compostage,...) et Justine œuvre à identifier des actions de sensibilisation.

QU'EST-CE QU'UNE CHARGÉE DE SENSIBILISATION?

Le rôle de notre chargée de sensibilisation, est **de collecter des données sur un territoire, afin d'analyser les difficultés rencontrées en terme de tri et de collecte.** A l'issue des résultats, le pôle communication et prévention **devra élaborer des plans d'actions et de sensibilisation.**

Le suivi de collecte : L'une des premières missions de notre chargée de sensibilisation est de se déplacer sur le territoire, le jour de collecte, afin de noter plusieurs éléments :

- ✓ **Le respect des consignes de tri, et noter les erreurs constatées**
- ✓ **Le taux de remplissage des bacs**
- ✓ **Le volume des cartons bruns**
- ✓ **Le placement des bacs sur la voirie**
- ✓ **La présence de la puce sur les bacs**

La compilation de ces données permet un suivi régulier de la situation, afin de **cibler notre communication de sensibilisation.**

ZOOM SUR LES CHIFFRES (MAI ET JUIN 2024)

Nombre de bacs jaunes vérifiés : **1 879**

Taux de présentation : **49,5% en mai et 43,23% en juin**

Taux de remplissage :

MAI

- 100% : **287 bacs soit 61,46%**
- 75% : **71 bacs soit 15,20%**
- 50% : **79 bacs soit 16,92%**
- 25% : **24 bacs soit 5,14%**

JUIN :

- 100% : **718 bacs soit 51,77%**
- 75% : **246 bacs soit 17,74%**
- 50% : **157 bacs soit 11,32%**
- 25% : **125 bacs soit 9,01%**

Nombre d'outils de communication distribués : **219**

Taux de refus : **9% en mai et 3% en juin**

- Refus pour textiles : **11**
- Refus pour déchets en sac : **36**
- Refus pour ordures ménagères : **23**
- Autres : **30**

Les suivis de collecte ont été effectués sur **16 communes** au mois de mai et de juin.



DOSSIER : LES ZONES TESTS COLLECTE DES BIODÉCHETS

COVALTRI POURSUIT SES EXPÉRIMENTATIONS AVEC 4 COMMUNES EN TEST POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES DE LEURS HABITANTS

Afin de proposer une solution pour la collecte des déchets alimentaires des habitants n'ayant pas la possibilité d'avoir un composteur chez eux (collectif, maison sans jardin), **nous mettons en place un test d'une collecte en points d'apport volontaire dans 4 communes volontaires** : Chailly-en-Brie, Guérard, Boissy-le-Châtel et La Ferté-Sous-Jouarre.

IMPLANTATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) :

- **Chailly-en-Brie** : 3 PAV en centre-bourg sans contrôle d'accès
- **Guérard** : 10 PAV dans toute la commune sans contrôle d'accès
- **Boissy-le-Châtel** : 12 PAV dans toute la commune sans contrôle d'accès
- **La Ferté-Sous-Jouarre** : 42 PAV pour les collectifs et les maisons sans jardin, certains avec contrôle d'accès à badge et d'autres sans contrôle d'accès.

CE SCÉNARIO NOUS PERMETTRA DE VÉRIFIER DIFFÉRENTS POINTS :

- ✓ Les PAV avec contrôle d'accès (où récupérer les badges, les bioseaux, voir si le système fonctionne bien, etc)
- ✓ Les PAV sans contrôle d'accès (où récupérer les bioseaux, voir si le tri est propre et les consignes respectées, etc.)
- ✓ Mesurer la participation et la pertinence d'une implantation rurale
- ✓ Le dimensionnement d'une implantation en centre bourg.



MISE EN PLACE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE - TEST :

La mise en place de tous ces PAV se fera progressivement. **Nous lancerons le déploiement en septembre**, mais avec un phasage de mise en place qui n'est pas encore totalement défini. Dans le cadre de cette mise en place de la collecte des déchets alimentaires, **la société UTPM a été retenue** afin d'effectuer un premier déploiement sur les communes tests.

Une communication sera publiée et distribuée aux mairies participantes pour informer les habitants avant la mise en place. Chaque habitant des 4 communes recevra un courrier et un guide sera distribué aux participants venus retirer leur bioseau afin de leur expliquer les bonnes pratiques et consignes de tri.

Au vu de la situation sur une résidence test, le syndicat a pris la décision de ne pas fournir de sacs kraft. Seul un bioseau sera offert par foyer et les administrés pourront mettre leurs déchets alimentaires en vrac, ou dans des sacs biodégradables à leur convenance.



L'ACTUALITÉ EN BREF



Stand sur les marchés pour TOUS AU COMPOST mars/avril 2024

RETOUR SUR NOTRE TOURNÉE DES MARCHÉS DE NOTRE TERRITOIRE :

Malgré une météo peu engageante, **nos agents ont tenu 5 stands afin de sensibiliser les habitants sur le tri des déchets alimentaires et sur la possibilité d'avoir un composteur** au sein de leur résidence.

- ✓ Rebais le 26 mars
- ✓ Crécy-la-Chapelle le 28 mars
- ✓ La Ferté Sous Jouarre le 29 mars
- ✓ Coulommiers le 3 avril
- ✓ La Ferté Gaucher le 4 avril

Soit **97 administrés sensibilisés** sur le compostage. A la suite de ces interventions, sur la période qui a suivi, **128 personnes se sont inscrites pour obtenir un composteur**.

Le E-badge pour l'accès aux déchèteries

NOUVEAUTÉ DANS VOS DÉCHÈTERIES :

La carte d'accès aux déchèteries est désormais disponible en dématérialisée (E-badge) et donne accès à toutes les déchèteries du territoire du SMITOM Nord Seine et Marne.

La procédure pour acquérir votre carte reste la même, vous pouvez l'effectuer en ligne sur le site internet du SMITOM Nord Seine et Marne :

- ✓ scanner les **pièces d'identité** des personnes autorisées à utiliser la carte (3 maximum)
- ✓ scanner la **première page d'un document fiscal** faisant mention de votre numéro fiscal.

Ateliers : «Réparation de Vélo» et «Initiation à la Vannerie»

Avec le programme CAP DEV, COVALTRI propose à ses adhérents et administrés de participer à des ateliers favorisant la réduction des déchets.

Atelier «co-réparation de Vélo» le 18 mai, Place Pierre Magnon, Coulommiers :

L'association ProVélo proposait un atelier de co-réparation pour les vélos des habitants. Durant cet atelier étaient réalisés un diagnostic, un entretien courant et des petites réparations (crevaisons, réglages et contrôles, remplacement de câbles et de gaines, etc), et notamment des conseils sur l'achat de pièces de rechange.

19 personnes ont participé à cet atelier



Atelier « initiation à la vannerie » le 2 juin à l'occasion de la Fête de la Nature à Mouroux :

Sur inscription, nous avons proposé aux participants de réduire leurs plastiques à la maison et de détourner astucieusement des déchets de jardin.

Le musée de la Seine et Marne montrait comment fabriquer un panier de rangement en osier et de (re)découvrir les vertues oubliées de la vannerie, ou l'art de tresser les fibres végétales pour réaliser des objets utiles, beaux et durables.

15 participants ont participé à cet atelier.

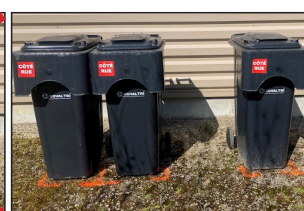
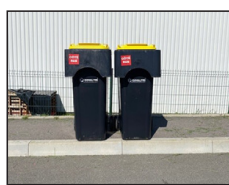
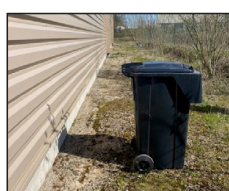
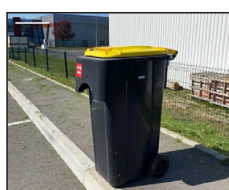
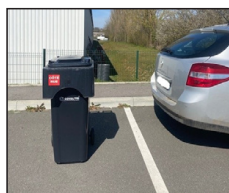
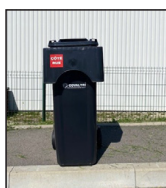
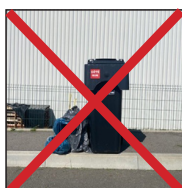


LES 8 COMMANDEMENTS DE COLLECTE

Vous avez un doute sur le positionnement de votre bac ?

Pour éviter les refus de collecte,
voici nos 8 commandements,
qui vous aideront sûrement.

LES 8 COMMANDEMENTS POUR UN BAC BIEN COLLECTÉ



Couvercle fermé, tu t'assureras

Obstacle à proximité du bac, tu veilleras

Les poignées vers les maisons, tu mettras

Les dépôts au pied des bacs, tu banniras

Espace d'un mètre avec le mur, tu laisseras

C'est par lot de 2 bacs, que tu les présenteras

Traçage au sol, tu respecteras

Ecart entre 2 lots de 2 bacs, tu constitueras

RAPPEL : LES BACS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE PRÉSENTÉS FERMÉS

Nous avons constaté sur le terrain que **trop de bacs sont présentés couvercle ouvert**. Nous vous rappelons qu'**un bac avec des déchets débordants ou au sol ne pourra en aucun cas être collecté**. Ces bacs seront identifiés comme non conformes à la présentation.

Nos camions sont équipés d'un bras robotisé qui ne permet pas une collecte sécurisée lorsque le couvercle est ouvert. En effet, les déchets débordants ne sont pas anodins et peuvent se retrouver sur la voirie. Cela génère aussi une dégradation du matériel et un risque humain au moment du déversement des déchets.

Couvercle fermé = Collecte sécurisée 



POINT SUR LA COLLECTE DES CARTONS

Le syndicat a mis en place **des PAV carton : un sur la commune de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, et deux sur la commune de Congis sur Thérrouanne**. Ce dispositif a permis de faire baisser considérablement le contenu des bacs jaunes.

Résultats :

- **Congis sur Thérrouanne, installés en octobre 2023 et collectés 1 fois tous les 15 jours : 44m3**
- **Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, installé en mars 2023 avec une collecte hebdomadaire : 228 m3**

Il est prévu un déploiement d'autres points de collecte sur ces deux communes afin d'élargir le test. Les résultats de ce test vont conditionner les modalités de collecte des emballages.

